

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 09 mai 2023

Délibération n° 027-2023

Point 02

Point 02. de l'ordre du jour

Procès-verbal de la CFVU du 28 mars 2023

EXPOSE DES MOTIFS

La Commission de la formation et de la vie universitaire de Strasbourg est invitée à adopter le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte le **procès-verbal de la séance du 28 mars 2023**.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	1
Nombre d'abstentions	2
Ne prend pas part au vote	5

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité

Fait à Strasbourg, le 10 mai 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljou

28 mars 2023

Procès-verbal de la Commission de la formation et de la vie universitaire

SOMMAIRE

1. Informations générales.....	3
2. Procès-verbal de la CFVU du 28 février 2023	4
3. Désignations de représentants de la CFVU aux commissions internes	4
3.1 Commission des Finances	4
3.2 Commission des Emplois	4
3.3 Commission de la Stratégie immobilière/CITaDeL	4
3.4 Conseil du Service universitaire pour les activités physiques et sportives	5
3.5 Commission d'aide aux projets étudiants (CAPE)	5
3.6 Commission dédiée au statut spécifique des étudiants artistes de haut niveau.....	5
3.7 Commission IdEx Formation.....	5
3.8 Commission AAP Investissements formation.....	5
3.9 Comité stratégique Include.....	5
3.10 Commission CVEC	5
3.11 Comité de pilotage du Projet Tutorat (Include).....	5
3.12 Comité d'orientation du LANSAD	6
3.13 Commission de sélection pour l'aide financière à la mobilité d'études ou de stages	6
3.14 Commission des Règlements et statuts.....	6
3.15 Commission MECC	6
3.16 Commission de reconstitution des carrières des enseignants chercheurs	6
4. Calendrier général pour l'année universitaire 2023/2024	6
5. Création d'une UE spécifique dans le cadre d'EPICUR	7
6. Catalogue des tarifs de certifications de langues 2023 de l'ECPM	7
7. Convention d'application pour la faculté des Arts avec la Haute école des arts du Rhin (HEAR)	7
8. Renouvellement de la convention pour la Faculté de Théologie Protestante avec la Faculté de Théologie adventiste de Collonges-sous-Salève	8
9. Renouvellement de la convention de Double Diplôme pour l'ECPM avec l'Université du Pays Basque (Espagne).....	8
10. Renouvellement de la convention de double diplôme pour l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Chimie, Polymères et Matériaux (ECPM), avec l'Universidad del Pais Vasco/ Euskal Herriko Unibertsitatea – UPV/EHU (Espagne)	8
11. Renouvellement de la convention pour la Faculté de Droit avec l'Universidad Pontificia Comillas (Espagne).....	8
12. Avenant modificatif des effectifs des parcours de Master hors-les-murs de la Faculté de Psychologie, mis en œuvre au Scientific College of Greece (SCG).....	8
13. Renouvellement de la convention pour la mise en œuvre du Master hors-les-murs "Management, parcours Ingénierie d'affaires" de l'EM Strasbourg à l'EM Alger	8
14. Convention pour la création du parcours franco-allemand "Interprétation et improvisation à l'orgue" avec Hochschule für Musik Freiburg et la Haute école des arts du Rhin (HEAR)	8
15. Divers	8

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Alexandra KNAEBEL, Vice-présidente Formation et parcours de réussite,

Membres élus

Collège A

M. Fabrice FAVRET, Mme Esther KELLENBERGER, Mme Eva LOUVET, Mme Rachel SCHURHAMMER, M. Bruno TRESCHER.

Collège B

M. Cyrille BLONDET, Mme Pascale ERHART, Mme Marion STRUB.

Collège BIATSS

M. Mohammed CHARGUI, Mme Pauline DUDKA.

Collège étudiant

Mme Océane BOURNEUF, M. Jérémy DARENNE, M. Théau DELMOULY, M. Nolan DEMET, Mme Chloé DOMINGOS, Mme Alexa-Hang FOULON, M. Jehan GOUNELLE, Mme Héléna NAÏDJI, M. Alexis SCHWAB, représenté par Mme Enja BOUTIN, Mme Solène YILDIRIM.

Personnalités extérieures

M. Dominique KERN – Réseau EUCOR, représenté par M. Günter SCHMIDT-GESS.

Invités

M. Christophe De CASTELJAU, Directeur général des services adjoint, Mme Camille FAUTH, Vice-présidente déléguée Transition secondaire/supérieur, orientation, Mme Sophie KENNEL, Vice-présidente déléguée Transformation pédagogique.

M. Jean-Paul DE LA RICA, Directeur des études et de la scolarité, M. Bernard LICKEL, Directeur Espace Avenir, Mme Aude ROCHOUX, Directrice du Service de santé universitaire.

Mme Clémentine BOURGEOIS, Mme Marie-Alexandra CHINETTI, Mme Jeannine RENNER (DES).

Invités : M. Aurélien JORDAN, Direction des relations internationales.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS

M. Michel DENEKEN, Présidente (excusé).

Membres élus

Collège A

M. Jean-François LAFAIX, M. Benoît MASQUIDA, M. Erik-André SAULEAU.

Collège B

M. Jean-Daniel BOYER (procuration à Mme Pascale ERHART), Mme Valérie FRITSCH-NOIRARD (procuration à Mme Pascale ERHART), Mme Pascale PECCAVY, M. Thierry PRADIER, Mme Laurence RASSENEUR.

Collège BIATSS

Mme Caroline CARLOT-SCHMITT, Mme Delphine KAPPS.

Collège étudiant

M. Samy AMOKRANE (procuration à M. Nolan DEMET), M. Selim AZZI (procuration à M. Jehan GOUNELLE), M. Charles LESECQ (procuration à Mme Alexa-Hang FOULON), M. Matthieu LEFEVRE, M. Corentin LIRAUD, Mme Clémence WILTHIEN (procuration à M. Jehan GOUNELLE).

Personnalités extérieures

Mme Doriane RAPP – Provisseure du Lycée Jean Rostand Strasbourg (procuration à M. Bruno TRESCHER), Mme Irène WEISS – Conseil régional.

Membres invités permanents

Mme Valérie GIBERT, Directrice générale des services, M. Alexis WARRET, Agent comptable, Mme Sophie ROUSSEL, Directrice du CROUS de Strasbourg.

Invités

M. Alexandre MENY, Vice-président Vie universitaire, M. Thierry BURGER-HELMCHEN, Vice-président délégué Offre de formation, accréditation, M. Édouard LAROCHE, chargé de mission Qualité des formations, M. Sylvain DIAZ, Directeur du Service universitaire de l'action culturelle, Mme Susie DUMOULIN, Directrice adjointe du Service des bibliothèques, Mme Diane

DUPRONT, Directrice du SVU), Mme Lucie GONIN, Service Communication, M. Thomas KEDINGER, Directeur du Service des sports, M. Dominique SCHLAEFLI, Directeur adjoint du Service de formation continue.
Mme Nathalie OSTRE (DES).

La séance est ouverte à 14 h 05, sous la présidence de Mme Alexandra Knaebel.

Mme Alexandra KNAEBEL ouvre la séance de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), le quorum étant atteint.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux élus étudiants et les remercie pour leur engagement dans la vie de l'université à travers leur représentation dans les instances. Elle salue également l'arrivée d'Eva Louvet dans la CFVU. Elle se présente auprès des nouveaux élus étudiants puisqu'elle n'a pas eu occasion de les croiser avant cette réunion, puisque la précédente était présidée par le président de l'université, l'équipe de la vice-présidence (VP) Formation étant mobilisée par l'audition du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Sur invitation de Mme Knaebel, Mme Kennel et Mme Fauth, les VP déléguées, se présentent. Mme Alexandra KNAEBEL précise que le ou la VP Vie universitaire ne siège pas à leurs côtés, puisque l'élection n'a pas pu avoir lieu comme prévu la semaine dernière. Par ailleurs, Thierry Burger-Helmchen, VP délégué à l'offre de formation, qui aurait dû être présent, est bloqué dans les transports.

Elle informe que les points 9, 11, 12 et 14 sont reportés à une prochaine séance.

Informations

1. Informations générales

Mme Alexandra KNAEBEL partage avec les membres de la CFVU les premiers éléments chiffrés sur Parcoursup. Le nombre de vœux est de 102 960 vœux ; pour la première fois à l'Université de Strasbourg (Unistra), ils ont franchi la barre des 100 000. Cela représente une augmentation de 8 % par rapport aux deux années universitaires précédentes. C'est le nombre de vœux maximum si toutes les candidatures venaient à être confirmées ; habituellement, le chiffre diminue de 2 000 ou 3000 candidatures.

Concernant la plateforme de recrutement « Mon master », près de 230 formations ont été paramétrées sur la plateforme dans les temps. Il est déjà possible de candidater et les candidats sont très actifs et très tôt. M. Jean-Paul DE LA RICA confirme que cela va assez vite pour le moment. Ils en sont, après moins de six jours, à 16 000 candidatures. Sans vouloir effrayer la doyenne de la Faculté de psychologie, les quatre mentions de psychologie sont classées dans les cinq premières formations souhaitées. Pour confirmer leur candidature, les étudiants devront remplir l'ensemble des éléments du dossier, mais il ne pense pas qu'il y aura une énorme différence à la fin.

Mme Alexandra KNAEBEL évoque la démarche d'auto-évaluation/accréditation de l'offre de formation. Ce processus les occupe depuis plusieurs mois ; la phase bilan et évaluation est passée et la phase d'accréditation est en cours. 198 projets d'accréditation de formations pour les 1^{er} et 2^e cycles ont été déposés sur la plateforme du Hcéres avant la date limite du 10 mars 2023, sachant que la demande d'accréditation porte sur la mention et non pas sur les parcours. Vont s'ajouter les projets d'accréditation du 3^e cycle de santé. Le 3^e cycle doctoral doit déposer son projet d'offre avant la date limite du 30 mars 2023. L'évolution majeure de l'offre de formation déposée est la réforme des instituts universitaires de technologie (IUT) qui a vu s'installer le bachelor universitaire de technologie (BUT), qui arrive dans sa 3^e année de déploiement ; un bon nombre de licences professionnelles ont contribué à l'émergence de parcours dans les BUT, ce qui conduit à la disparition d'une quinzaine de licences professionnelles. Cela aura une conséquence sur des candidatures de brevet de technicien supérieur (BTS) qui avaient l'habitude d'intégrer ces licences professionnelles. Pour revenir sur l'évaluation du Hcéres, la veille, l'Unistra a été destinataire d'un courrier qui annonce la venue d'un comité d'évaluateurs le 16 mai 2023 pour des auditions relatives au projet d'offre de formation ; dès qu'elle aura connaissance du panel des formations concernées, les directeurs de composante et responsables de formation concernés seront informés.

Mme Sophie KENNEL fait savoir que pour préparer l'offre de formation, l'équipe des VP Formation, la Direction des études et de la scolarité (DES) et l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip) rencontrent les composantes ; ils ont vu

la 26^e dans la matinée. Cela leur permet de discuter avec elles sur la façon dont elles envisagent la mise en œuvre de leur nouvelle offre de formation à partir de 2024 et d'aborder les difficultés et les besoins que peuvent avoir les équipes pédagogiques pour la mettre en place. Elle met en exergue l'énorme travail réalisé par les équipes pédagogiques pour proposer une offre à la fois attractive, de qualité et qui répondent aux besoins, et ce malgré une période de charge de travail intense. En outre, la VP Formation organise des séminaires thématiques depuis l'année dernière. Ont déjà été abordés le dispositif « Oui si », l'offre de formation, l'approche par compétences et la professionnalisation. (*Arrivée de M. Chargui à 14 h 15*) Elle invite les membres de la CFVU, en particulier les nouveaux, aux prochains séminaires qui auront lieu le 4 avril 2023 matin sur l'attractivité des métiers de l'enseignement, le 14 avril 2023 matin sur les intelligences artificielles et Chat-GPT qui peuvent transformer les manières d'enseigner et d'évaluer, le 2 juin 2023 sur l'évaluation continue intégrale (ECI) et à l'automne sur les compétences du développement durable et les questions d'inclusion dans la formation. Si les membres de la CFVU ont des suggestions de thèmes, qu'ils n'hésitent pas à leur en faire part. Il serait utile et intéressant que des étudiants participent à ces séminaires thématiques ; des expérimentations et des pratiques y sont présentées et de nombreuses discussions ont lieu. Les invitations leur parviendront le moment venu.

Délibérations

2. Procès-verbal de la CFVU du 28 février 2023

Mme Alexandra KNAEBEL, en l'absence de demande de modification sur le procès-verbal (PV) de la CFVU du 28 février 2023, le soumet au vote. Le procès-verbal de la CFVU du 28 février 2023 est adopté par la CFVU à l'unanimité des 28 voix.

3. Désignations de représentants de la CFVU aux commissions internes

Mme Alexandra KNAEBEL indique que, suite à l'appel à candidatures réalisé lors de la précédente CFVU, une liste de candidats lui est parvenue. Les désignations devant se faire commission par commission, elle les passe en revue.

3.1 Commission des Finances

Mme Alexandra KNAEBEL précise que cette désignation à la Commission des finances concerne uniquement le collège des étudiants. Elle rappelle que cette est convoquée par le président ou la VP Finances et est saisie pour toute question financière, en particulier pour étudier les projets de délibération devant être présentés au Conseil d'administration (CA). Elle est réunie en moyenne deux fois par an. Un siège est attribué aux étudiants. En l'absence de commentaire des deux candidats, Mme Bourneuf et M. Schwab, elle soumet leurs candidatures aux voix. Mme Océane Bourneuf est désignée par la CFVU par 11 voix. M. Alexis Schwab obtient 3 voix.

3.2 Commission des Emplois

Mme Alexandra KNAEBEL indique qu'il s'agit également d'un vote par le collège des étudiants pour un siège à la Commission des emplois, qui a pour mission d'échanger autour de la politique annuelle d'affectation des emplois. Elle se réunit deux fois par an. En l'absence de commentaire des deux candidats, M. Darenne et Mme Naïdji, elle ouvre le vote. M. Jérémy Darenne est désigné par la CFVU par 9 voix. Mme Hélène Naïdji obtient 3 voix. 2 élus ne prennent pas part au vote.

3.3 Commission de la Stratégie immobilière/CITaDeL

Mme Alexandra KNAEBEL précise qu'un siège est destiné aux étudiants dans la Commission de la stratégie immobilière/CITaDeL et que l'ensemble des membres de la CFVU vote. La commission se réunit deux fois par an au minimum. M. Leseq et M. Schwab se sont portés candidats.

Mme Rachel SCHURHAMMER demande confirmation : l'abstention ne correspond plus à un vote négatif ? Mme Alexandra KNAEBEL confirme.

M. Cyrille BLONDET souhaite connaître l'affiliation des étudiants. Mme Alexa-Hang FOULON présente les excuses de M. Leseq pour son absence aujourd'hui. Elle le représente au nom de la liste déposée par l'Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg (Afges). Mme Chloé DOMINGOS fait savoir qu'elle siège au nom de la liste « Alternative solidaire ».

Mme Alexandra KNAEBEL, en l'absence d'autres questions, passe au vote. M. Charles Leseq est désigné par la CFVU par 12 voix. M. Schwab obtient 3 voix. 13 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.4 Conseil du Service universitaire pour les activités physiques et sportives

Mme Alexandra KNAEBEL fait savoir que le Conseil du Service universitaire pour les activités physiques et sportives (Suaps) se réunit au moins une fois par an. Trois sièges sont destinés aux élus étudiants et l'ensemble de la CFVU vote. Lui ont été remontées les candidatures de M. Gounelle, M. Azzi, M. Demet, M. Liraud, Mme Domingos et Mme Naïdji. Mme Alexa-Hang FOULON souhaite poser une candidature spontanée au nom de l'Afges. À la demande de Mme Knaebel, les candidats précisent leur organisation étudiante d'appartenance. Sont désignés M. Jehan Gounelle par 13 voix, M. Selim Azzi par 13 voix et Mme Alexa-Hang Foulon par 9 voix. M. Nolan Demet obtient 7 voix, M. Corentin Liraud 3 voix, Mme Chloé Domingos 4 voix et Mme Héléna Naïdji 3 voix. 8 membres de la CFVU s'abstiennent et 2 ne prennent pas part au vote.

3.5 Commission d'aide aux projets étudiants (CAPE)

Mme Alexandra KNAEBEL indique que pour la Commission d'aide aux projets étudiants (Cape), il y a trois sièges pour les élus étudiants et que tout le monde vote. À la demande de Mme Knaebel, les candidats précisent leur organisation étudiante d'appartenance. En l'absence d'autres candidats en séance, elle ouvre le vote. Sont désignés M. Théau Delmouly par 13 voix, Mme Océane Bourneuf par 13 voix et M. Charles Leseq par 14 voix. M. Corentin Liraud obtient 3 voix, Mme Chloé Domingos 3 voix et Mme Héléna Naïdji 3 voix. 11 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.6 Commission dédiée au statut spécifique des étudiants artistes de haut niveau

Mme Alexandra KNAEBEL précise que deux candidatures lui ont été remontées pour un siège pour les élus étudiants à la Commission dédiée au statut spécifique des étudiants artistes de haut niveau. Elle ouvre le vote en précisant l'organisation étudiante de chacun des deux candidats. M. Selim Azzi est désigné par 13 voix. Mme Héléna Naïdji obtient 4 voix. 10 membres de la CFVU s'abstiennent et un ne prend pas part au vote.

3.7 Commission IdEx Formation

Mme Alexandra KNAEBEL fait savoir qu'il convient de désigner trois élus étudiants. La Commission Initiative d'Excellence (IdEx) Formation étudie les dossiers reçus dans le cadre d'un appel à projets (AAP) et sélectionne les projets lauréats des fonds IdEx. Elle nomme les six candidats par organisation étudiante et propose de passer au vote. Sont désignés M. Jehan Gounelle par 11 voix, M. Charles Leseq par 11 voix et Mme Alexa-Hang Foulon par 11 voix. M. Corentin Liraud obtient 3 voix, Mme Chloé Domingos 3 voix et M. Alexis Schwab 3 voix. 11 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.8 Commission AAP Investissements formation

Mme Alexandra KNAEBEL indique qu'elle a eu quatre candidatures pour deux sièges étudiants. Sont désignés M. Charles Leseq par 11 voix et M. Jérémy Darenne par 11 voix. M. Corentin Liraud obtient 3 voix et Mme Chloé Domingos 3 voix. 11 membres de la CFVU s'abstiennent

3.9 Comité stratégique Include

Mme Alexandra KNAEBEL informe qu'aucune candidature ne lui est parvenue pour le Comité stratégique Inventer les cursus de licence de l'université de demain (Include). Mme Solène YILDIRIM se présente pour la liste de l'Afges. Mme Alexandra KNAEBEL soumet la candidature au vote. Mme Solène Yildirim est désignée par 14 voix. 14 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.10 Commission CVEC

Mme Alexandra KNAEBEL précise que trois sièges sont prévus pour des étudiants issus de chaque organisation représentative. Lui ont été remontées les candidatures de M. Leseq pour l'Afges et de M. Schwab pour « Alternative solidaire ». M. Nolan DEMET se présente en séance pour l'UNI. Mme Alexandra KNAEBEL ouvre le vote. M. Charles Leseq, M. Alexis Schwab et M. Nolan Demet sont désignés par 13 voix pour. 15 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.11 Comité de pilotage du Projet Tutorat (Include)

En réponse à Mme Knaebel, M. Jean-Paul DE LA RICA indique que ce comité de pilotage concerne spécifiquement le projet Tutorat au sein d'Include ; il se différencie du Comité stratégique d'Include. Mme Alexandra KNAEBEL fait savoir qu'elle a eu deux candidatures pour un siège et ouvre le vote. Mme Océane Bourneuf est désignée par 13 voix. M. Corentin Liraud obtient 3 voix. 12 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.12 Comité d'orientation du LANSAD

Mme Alexandra KNAEBEL précise qu'il y a un siège étudiant pour le Comité d'orientation des Langues pour spécialistes d'autres disciplines (Lansad) pour deux candidats. Elle soumet les candidatures au vote. Mme Alexa-Hang Foulon est désignée par 13 voix. M. Alexis Schwab obtient 3 voix. 12 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.13 Commission de sélection pour l'aide financière à la mobilité d'études ou de stages

Mme Alexandra KNAEBEL indique qu'il convient de désigner un élu étudiant et un élu du collège A à la Commission de sélection pour l'aide financière à la mobilité d'étude ou de stages. Deux candidatures lui ont été remontées pour les étudiants, M. Darenne et M. Corentin Liraud, mais aucune pour le collège A. M. Fabrice FAVRET se porte volontaire pour le collège A. Sont désignés M. Fabrice Favret par 20 voix et M. Jérémy Darenne par 10 voix. M. Corentin Liraud obtient 3 voix. 12 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.14 Commission des Règlements et statuts

Mme Alexandra KNAEBEL précise qu'il y a un siège pour les élus étudiants pour la Commission des règlements et statuts (CRS), qui seuls votent. Deux candidatures lui ont été adressées. Elle ouvre le vote. M. Selim Azzi est désigné par 11 voix. M. Alexis Schwab obtient 3 voix.

3.15 Commission MECC

Mme Alexandra KNAEBEL fait savoir qu'elle n'a pas obtenu de candidature pour le siège pour un élu du collège A. Mme Eva LOUVET se porte candidate. Mme Alexandra KNAEBEL rappelle que tous les élus étudiants de la CFVU sont invités à cette commission, où ils discutent des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC). Ils comptent beaucoup sur leur participation. Elle ouvre le vote. Mme Eva Louvet est désignée par 25 voix. 3 membres de la CFVU s'abstiennent.

3.16 Commission de reconstitution des carrières des enseignants chercheurs

Mme Alexandra KNAEBEL s'enquiert des candidatures en séance, n'en ayant pas eu en amont de la séance. Cela concerne les élus du collège A dans le secteur Lettres, sciences humaines et sociales. Mme Eva LOUVET propose sa candidature. Mme Eva Louvet est désignée par 25 voix. 2 membres de la CFVU s'abstiennent et un ne prend pas part au vote.

Mme Alexandra KNAEBEL les remercie pour ces désignations. Cela permettra aux seize commissions de poursuivre leurs travaux avec l'ensemble des représentants.

Mme Rachel SCHURHAMMER s'étonne qu'il n'y ait pas eu à désigner un représentant du collège A pour la CRS. Mme Clémentine BOURGEOIS précise que le remplaçant de Mme Auzet a déjà été désigné l'année dernière ; c'est M. Masquida.

4. Calendrier général pour l'année universitaire 2023/2024

Mme Camille FAUTH rappelle que les membres de la CFVU ont pu prendre connaissance lors d'une séance précédente d'une proposition de calendrier général pour l'année universitaire 2023-2024 et faire leurs remarques. Cette proposition faisait suite aux travaux d'un groupe de travail (GT), constitué par des élus de la CFVU des trois collèges, par des représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (Biatss) et des directeurs de composante. La proposition inclut une semaine d'accueil qui commencerait le 4 septembre 2023 – les activités des associations étudiantes pourraient se tenir cette semaine-là –, un début des cours la semaine du 11 septembre 2023, une semaine de pause à la Toussaint (la 2^e semaine des congés scolaires), deux semaines de pause à Noël, une semaine de révision au retour des vacances scolaires, un inter-semestre et une semaine de vacances au printemps (la 2^e semaine des congés scolaires). Concernant l'inter-semestre, c'était une volonté de pouvoir scinder les semestres en deux. Comme il est plus facile à réaliser en ECI qu'en contrôle terminal, il s'agit d'une suggestion et non pas d'une obligation. Il est néanmoins précisé que les composantes qui auraient des cours mutualisés devraient faire l'effort de se synchroniser avec les différentes composantes impliquées dans les diplômes de façon à ce que les étudiants gardent un planning cohérent. Elle s'enquiert des questions.

Mme Alexa-Hang FOULON précise que lors du GT, ils avaient abordé la question d'un accompagnement durant la période de fermeture de décembre pour les étudiants isolés. Cela a-t-il pu être pris en compte ? Mme Camille FAUTH informe avoir pris contact avec le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) le lendemain de la réunion. Le représentant du

Crous a pris bonne note de leur souhait d'avoir un accompagnement renforcé, lui a rappelé que des élus étudiants siégeaient aussi au conseil du Crous et qu'il faudrait qu'ils remontent également cette demande à ce niveau-là. D'après lui, cela ne posera pas de problème en janvier ; c'est plus difficile pendant les congés de Noël. M. Christophe DE CASTELJAU ajoute que pendant les vacances universitaires, des bibliothèques restent ouvertes, même s'ils ne savent pas encore lesquelles.

Mme Camille FAUTH, en l'absence d'autres questions, propose de passer au vote. Le calendrier général pour l'année universitaire 2023/2024 est adopté par la CFVU à l'unanimité des 28 voix.

5. Création d'une UE spécifique dans le cadre d'EPICUR

Mme Alexandra KNAEBEL explique qu'Epicur (*European Partnership for an Innovative Campus Unifying Regions*) est l'alliance européenne dans laquelle l'Unistra est impliquée – elle porte même l'alliance. Dans ce cadre, la Faculté des langues souhaite créer qu'une unité d'enseignement (UE) spécifique d'une quarantaine d'heures pour son école d'été sur le thème de l'entrepreneuriat. L'objectif du programme est de générer, par le biais d'une expérience interculturelle forte, les idées entrepreneuriales répondant à des problèmes sociétaux d'ampleur mondiale. Une session en ligne est prévue au mois de mai et la présence physique à Strasbourg entre le 19 et le 23 juin 2023. En l'absence de question, elle soumet le point au vote. La création d'une UE spécifique dans le cadre d'EPICUR est adoptée par la CFVU à l'unanimité des 28 voix.

Approbation

6. Catalogue des tarifs de certifications de langues 2023 de l'ECPM

Mme Camille FAUTH indique que ce point concerne les tarifs pour la certification en trois langues (allemand, anglais et espagnol) *via* la certification Goethe, le *Test of English for International Communication* (TOEIC) et le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES). Pour le certificat Goethe, il existe une différence de tarifs entre les étudiants de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM) et ceux de l'École supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS). En l'absence de question, elle propose de passer au vote. Le catalogue des tarifs de certifications de langues 2023 de l'ECPM est approuvé par la CFVU par 25 voix et 3 voix contre.

Conventions nationales

7. Convention d'application pour la faculté des Arts avec la Haute École des arts du Rhin (HEAR)

Mme Alexandra KNAEBEL dit que cette convention a pour objet de préciser les modalités de collaboration entre la Faculté des arts de l'Unistra et la Haute École des arts du Rhin (Hear) pour la mise en œuvre d'un double cursus pour les étudiants qui souhaitent suivre conjointement la formation du master Design pour l'Unistra et la formation pour obtenir le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Elle s'enquiert des questions.

M. Jehan GOUNELLE observe qu'il est noté dans la convention que le total des frais d'inscription ne peut pas excéder le montant le plus élevé des deux établissements. Il aimerait savoir si les étudiants doivent payer des frais dans un seul établissement ou dans les deux et jusqu'à combien peuvent s'élever ces frais. Mme Alexandra KNAEBEL avoue s'être posé la même question. M. Jean-Paul DE LA RICA, après quelques recherches, constate que, sur le site Internet de la Hear concernant les formations liées à l'art plastique, il est indiqué pour l'année 2022-2023 un tarif plein de 850 € et un tarif réduit selon le niveau de bourse Crous (échelon 0 bis à 1, 500 € ; échelon 2 à 3, 450 € ; échelon 4 à 5, 400 € et échelon 6 à 7, 350 €.) Il rappelle que la Hear est juridiquement sous le patronage du ministère de la Culture, mais que les tarifs des diplômes ne relèvent pas d'une tarification nationale, mais d'un vote du conseil de faculté. Il pense qu'il n'y aura pas une différence énorme pour 2023-2024. Si les élus étudiants estiment que ces informations ne sont pas suffisantes pour procéder au vote, ils peuvent demander à reporter le point. Il contactera la Hear d'ici la prochaine séance. M. Jehan GOUNELLE indique être en faveur d'un report, notamment pour éclaircir et simplifier la procédure sur les frais d'inscription plutôt qu'un calcul savant à faire entre les deux établissements. L'étudiant ne sait pas s'il doit s'inscrire dans un premier temps à l'Unistra et payer 170 €, puis à la Hear et payer le reste ou s'il paye tout à la Hear et rien à l'Unistra. Mme Alexandra KNAEBEL confirme qu'ils vont se rapprocher de la composante pour clarifier la formulation dans la convention et disposer des tarifs prévus pour 2023-2024.

Point reporté.

8. Renouvellement de la convention pour la Faculté de Théologie Protestante avec la Faculté de Théologie adventiste de Collonges-sous-Salève

Mme Sophie KENNEL indique qu'il s'agit d'une convention de formation et de diplomation entre la Faculté de théologie protestante et la Faculté de théologie adventiste de Collonges-sous-Salève qui date de plus de dix ans et qui n'a pas été modifiée depuis 2019. Cette convention permet aux étudiants de la Faculté adventiste de se former et d'obtenir la licence de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg. En l'absence de remarque, elle soumet la convention au vote. Le renouvellement de la convention pour la Faculté de Théologie Protestante avec la Faculté de Théologie adventiste de Collonges-sous-Salève est approuvé par la CFVU par 25 voix. 3 membres de la CFVU s'abstiennent.

Mme Alexandra KNAEBEL propose de faire une suspension de séance en attendant l'arrivée du représentant de la Direction des relations internationales (DRI) pour présenter les conventions internationales. (*Suspension de séance de 15 h 09 à 15 h 15*)

Conventions internationales

9. Renouvellement de la convention de Double Diplôme pour l'ECPM avec l'Université du Pays Basque (Espagne)

Point reporté.

10. Renouvellement de la convention de double diplôme pour l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Chimie, Polymères et Matériaux (ECPM), avec l'Universidad del Pais Vasco/ Euskal Herriko Unibertsitatea – UPV/EHU (Espagne)

M. Aurélien JORDAN précise qu'il s'agit d'un renouvellement classique pour un double diplôme entre l'ECPM et l'Université del Pais Vasco. Il n'y a pas de modification de fond sur la convention qui court pour les cinq prochaines années. Le programme intègre dix étudiants par année, cinq par université. Mme Alexandra KNAEBEL, en l'absence de remarque, passe au vote. Le renouvellement de la convention de double diplôme pour l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Chimie, Polymères et Matériaux (ECPM), avec l'Universidad del Pais Vasco/ Euskal Herriko Unibertsitatea – UPV/EHU (Espagne) est approuvé par la CFVU avec 27 voix pour et 1 « ne prend pas part au vote »

11. Renouvellement de la convention pour la Faculté de Droit avec l'Universidad Pontificia Comillas (Espagne)

Point reporté.

12. Avenant modificatif des effectifs des parcours de Master hors-les-murs de la Faculté de Psychologie, mis en œuvre au Scientific College of Greece (SCG)

Point reporté.

13. Renouvellement de la convention pour la mise en œuvre du Master hors-les-murs "Management, parcours Ingénierie d'affaires" de l'EM Strasbourg à l'EM Alger

M. Aurélien JORDAN fait savoir que c'est un partenariat initié en 2017 ; c'est le second renouvellement après un réexamen par la commission en 2020. Cela concerne le parcours « Management parcours ingénierie d'affaires » de l'École de management (EM), qui a la responsabilité pédagogique et scientifique du diplôme. 25 apprenants par année au maximum sont accueillis en formation initiale et les modalités de mise en œuvre sont conformes à l'accréditation de l'EM. Mme Alexandra KNAEBEL, constatant qu'il n'y a pas de question, passe au vote. Le renouvellement de la convention pour la mise en œuvre du Master hors-les-murs "Management, parcours Ingénierie d'affaires" de l'EM Strasbourg à l'EM Alger est approuvé par la CFVU à l'unanimité des 28 voix.

14. Convention pour la création du parcours franco-allemand "Interprétation et improvisation à l'orgue" avec Hochschule für Musik Freiburg et la Haute École des arts du Rhin (HEAR)

Point reporté.

15. Divers

Mme Alexandra KNAEBEL, en l'absence de point divers, lève la séance de la CFVU en indiquant qu'ils viennent de battre un record de la séance la plus courte de ce mandat.

La séance est levée à 15 h 18.

La Vice-présidente Formation et parcours de réussite

Alexandra KNAEBEL